



# Déclaration FSU

## CSA de proximité académique Bordeaux – 07 février 2024

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CSAA

Le regroupement Éducation nationale Jeunesse, sports et JOP au sein d'un même ministère est une nouvelle preuve du mépris et du manque d'ambition pour l'Éducation nationale en pleine crise et pour le sport, à l'aube des Jeux olympiques et paralympiques.

Le 1er février a été marqué par un taux de grévistes important, en particulier dans les collèges. Les personnels du premier degré et ceux des lycées et lycées professionnels étaient également très mobilisés. Cette mobilisation, qui se poursuit cette semaine, est à la fois l'expression du refus des mesures du choc des savoirs, et la revendication forte d'une revalorisation salariale sans condition pour toutes et tous. Elle exprime également la demande forte d'une défense effective, concrète, de l'école publique. Les agissements et propos de notre Ministre de tutelle ont en effet exaspéré les personnels.

La FSU souhaite donc rappeler d'abord que l'école publique, laïque, gratuite et obligatoire, la seule école de toute la jeunesse, doit être la priorité du pays. Elle doit assurer l'égal accès de toutes et tous aux mêmes enseignements, dans les meilleures conditions sur l'ensemble du territoire. Cela passe par des politiques qui assurent la mixité sociale et cassent les phénomènes de ghettoïsation et de séparatisme social. Le financement collectif du séparatisme social et scolaire n'est pas acceptable, l'argent public doit aller à l'école publique et la loi Debré doit être abrogée. Cela permettra notamment une gratuité complète effective, particulièrement utile à la scolarisation des élèves des familles les plus défavorisées.

Les résultats de l'enquête PISA ont été exploités à des fins politiciennes pour mettre en œuvre à marche forcée une autre forme de séparatisme scolaire, à travers l'institution de groupes de niveau, au collège, le DNB comme examen d'entrée au lycée et la création de classes prépa lycée.

Pour la FSU, les élèves doivent apprendre et grandir ensemble. L'hétérogénéité et l'altérité doivent rester une richesse.

Les bases réglementaires de la classe prépa lycée laissent à penser qu'elle ne sera rien d'autre qu'une voie de relégation, ce qui est contraire à la loi d'orientation de 2013 qui affirme que toutes et tous les élèves sont capables de réussir.

Ainsi, face aux difficultés scolaires, aux problématiques posées par l'inclusion et le nombre croissant d'élèves à besoins éducatifs particuliers, la FSU affirme avec conviction que les effectifs dans les classes doivent être réduits pour améliorer les conditions de travail et d'apprentissage ainsi que l'inclusion. La très légère baisse démographique ne doit pas servir de prétexte à des suppressions de postes. La FSU rappelle qu'au moment où le CSP parle de "rétablir l'ordre scolaire" dans les collèges, il faudrait 40000 ETP de plus pour retrouver le taux d'encadrement de 2006.

L'État doit prendre des mesures urgentes pour enrayer la mécanique de destruction de l'école publique. La crise de recrutement s'aggrave et les inscriptions aux concours 2024 connaissent un nouveau repli. L'école a besoin de personnels avec un haut niveau de qualification, une formation solide et une rémunération revalorisée. La réforme de la formation initiale prévue ne pourra que conduire à une déqualification ne permettant pas de répondre aux défis éducatifs qui se posent aux personnels.

Dans le premier degré, les effectifs qui diminuent dans notre académie ne contribuent pas à une amélioration sensible du P/E. Ce dernier est à 5,75, pour une moyenne nationale de 6. La FSU s'oppose donc aux suppressions de postes au prétexte de la baisse des effectifs. Il faut au contraire profiter de celle-ci pour augmenter le P/E afin que les élèves bénéficient de meilleures conditions d'apprentissage. La création de brigades de remplacement, de poste de RASED et de PMQC est aussi une nécessité.

Dans le second degré, la diminution des effectifs, faible également, ne justifie pas non plus les suppressions de postes que connaît notre académie. De plus en plus d'élèves nécessitent un accompagnement. Des moyens supplémentaires doivent permettre de les accueillir au sein de classes constituées, nécessaires à leur équilibre psychique, au contraire de la constitution de groupes de niveau stigmatisants, faisant exploser les classes, ou de la mise en place de dispositifs organisant à l'extérieur de la classe le traitement de la difficulté scolaire. Pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels, la diminution des effectifs des classes est une urgence. Elle est aussi un levier pour une inclusion de qualité, au bénéfice des élèves accueilli-es.

L'inclusion repose en grande partie sur les personnels les plus précaires de l'Éducation que sont les AESH. Alors qu'elles se retrouvent en première ligne d'une politique d'inclusion sans moyens, elles restent précarisées, mal payées, mal considérées. La FSU continue de revendiquer un véritable statut de fonctionnaire et l'accès à des services complets pour celles qui le souhaitent ainsi qu'une rémunération digne. Dans notre académie, ces personnels sont particulièrement mal traités. En effet, elles se voient attribuer plus qu'ailleurs des contrats de 19H30 hérités des contrats CUI, qui n'ont plus de sens aujourd'hui au regard des besoins et des difficultés de recrutement. D'autre part, des dispositions inscrites dans le guide académique les privent de droit ou renforcent des contraintes inexistantes dans les textes nationaux, tandis qu'il faut lutter en Gironde pour le simple respect de leur temps de travail. Ce non respect des droits des personnels les plus précaires dans notre académie est inadmissible. La FSU a obtenu la tenue d'un groupe de travail qui a permis d'entamer un dialogue qui doit se poursuivre. L'absence dans les ordres du jour des instances de points relatifs à ces personnels conduit à inscrire ces questions en questions diverses, ce qui n'est pas satisfaisant au regard du nombre de personnels concernés et de leur importance dans notre système éducatif aujourd'hui.

La rentrée se prépare dans un chaos indescriptible sur la base de textes encore inconnus. Les moyens ont été répartis dans l'opacité, sur d'autres bases que les textes obsolètes communiqués aux organisations syndicales. La FSU s'insurge contre la suppression d'une heure de cours au niveau 6ème et demande le rétablissement de l'heure de technologie supprimée à la rentrée 2023, dénonce des effets de manche sur le doublement de l'horaire d'EMC en cycle 4 alors que la mise en œuvre se limitera à des projets en dehors de tout programme. La colère est vive dans les collèges de l'académie du fait de la dégradation des conditions de travail entraînée par cette réforme.

Gabriel Attal a bien tenté de jouer les prestidigitateurs. En réalité, les mesures ne sont pas financées et les moyens octroyés à notre académie sont très en dessous des besoins. Dans un contexte où de nombreux besoins supplémentaires sont à financer, les 10 postes d'enseignement en moins sont source d'inquiétude, notamment sur la disponibilité réelle de la marge d'autonomie dans les collèges.

La colère est vive dans les collèges mais également dans les lycées, notamment les lycées Duruy et Palissy, que l'on prive de leur série STMG, si nécessaire à l'orientation des élèves. La FSU répète ici les propos tenus lors de l'examen de la carte des formations professionnelles : la mobilité des élèves est une lubie déconnectée du terrain et la diminution de l'offre en STMG conduira fatalement à des déceptions pour des élèves qui s'y verront refusé-es, malgré leur motivation. Ces mesures risquent de déséquilibrer des établissements, comme le lycée Stendhal à Aiguillon. La FSU défend la diversité de l'offre de formation en voie technologique dans l'ensemble des lycées généraux et technologiques et refuse une logique de spécialisation de ces derniers qui ne vise qu'une économie de moyens.

Le lycée professionnel ne figure pas à l'ordre du jour de ce CSAA. Toutefois, le refus du Ministère de revenir sur l'augmentation de temps de stage en entreprise malgré l'avis très largement défavorable du CSE du 8 janvier (50 voix contre et 18 abstentions) et la publication le 3 février du texte modifiant les grilles horaires du baccalauréat professionnel et l'année de terminale, conduisent la FSU à dénoncer une nouvelle fois ce projet. C'est une nouvelle perte d'heures pour les élèves : 6 semaines de cours en moins, après les 11 semaines supprimées en 2019.

La FSU s'adresse donc au Ministère par votre intermédiaire, Madame la Rectrice, pour qu'il renonce à cette réforme et entame de vraies concertations sur la base d'un diagnostic rigoureux et transparent afin d'améliorer les conditions d'exercice de nos métiers et de créer les conditions de réussite de l'ensemble de nos élèves. La ministre Carole Granjean est comptable de la dégradation des conditions de travail des personnels et d'une mise en danger avérée de l'avenir des élèves des milieux populaires, majoritaires en lycée professionnel. C'est une aggravation de la crise traversée par l'École publique et ses personnels. La FSU continue donc à exiger une autre réforme, avec des enseignements ambitieux pour les élèves, et appelle les personnels de la voie professionnelle à se mobiliser.

Pour ce qui concerne les lignes directrices de gestion, la FSU se félicite de la disparition des viviers pour l'accès à la classe exceptionnelle et du décontingement de ce grade. Elle déplore toutefois l'absence de barème et le choix discrétionnaire qui présidera aux promotions. Les critères conduisant à l'établissement de tel ou tel avis, figurant dans les LDG sont extrêmement vagues. L'arbitraire le plus absolu règne sur la façon dont les DASEN et Madame la Rectrice effectueront une « première sélection ».

Pour la FSU, la classe exceptionnelle ne doit pas être une récompense mais un grade accessible à toutes et tous les personnels avant leur départ en retraite pour garantir une meilleure pension aux agent·es. Elle rappelle ici qu'en termes de pouvoir d'achat la fin de la classe exceptionnelle correspond à ce qu'était la fin de la hors classe il y a 30 ans.

Le bilan des promotions 2023 fait apparaître le souci de notre académie de promouvoir des femmes. Le suivi de cohorte sur l'ensemble d'une carrière doit permettre de vérifier la réalité de l'équilibre entre les femmes et les hommes tout au long de la carrière.

La FSU s'interroge par ailleurs sur la proportion plus importante que nationalement des collègues sous le coup d'une opposition à promotion, chez les certifié·es, comme chez les agrégé·es ou CPE. Concernant les personnels santé-sociaux, la FSU déplore le recours aux comités d'experts et reste dans l'attente de l'information sur les fonctions qu'ils exercent. Elle dénonce l'opacité des critères retenus pour les promotions. L'ancienneté n'étant plus la règle c'est bien la manière de servir qui prévaut. La subjectivité d'appréciation et les écarts d'évaluations selon les services n'est pas acceptable et les collègues non promu·es se sentent injustement pénalisés·es alors qu'ils/elles assurent pleinement leurs missions, dans des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader et en l'absence de toute autre forme de reconnaissance ou revalorisation de l'administration. Les personnels infirmiers ne peuvent pleinement se satisfaire d'une augmentation de 200 euros encore une fois sur de l'indemnitaire et non du statutaire alors qu'ils ne sont toujours pas éligibles au Ségur.

La FSU s'inquiète de l'annonce d'une "réforme historique" de la fonction publique afin de mieux reconnaître le mérite. Les agent·es de la fonction publique n'ont pas besoin de mérite mais d'une revalorisation indiciaire pour toutes et tous, prise en compte dans le calcul des pensions, seule garante d'équité, notamment entre les femmes et les hommes. Elle appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser le 19 mars lors de la journée intersyndicale de mobilisation pour la fonction publique et à poursuivre les mobilisations contre les réformes qui organisent la casse de l'école laïque, gratuite, publique et obligatoire dans les jours et les semaines à venir.